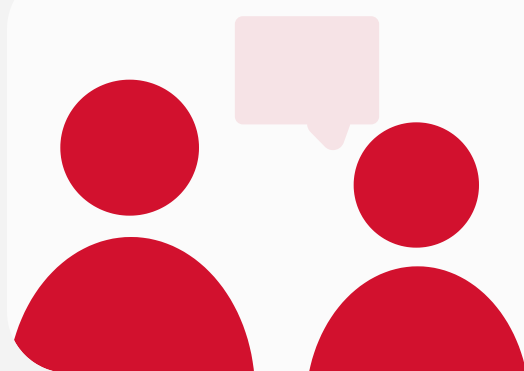


## FICHE RÉFLEXE

Violences sexuelles et sexistes  
Harcèlement et discriminations

# EICAR.



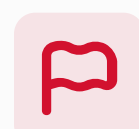
Je ne reste pas seul(e)  
et j'en parle.



**Collecter et conserver les preuves** : mail, SMS, photos, captures d'écran, etc.



**Ecrire un récit circonstancié des faits** : date, heure, endroit, témoins, gestes, mots prononcés, etc.



**Faire un signalement** sur notre plateforme dédiée et/ou **contacter** le directeur(rice) de mon établissement, le référent harcèlement et discrimination.

Me rendre **disponible** pour écouter la victime, la protéger, l'accompagner et l'orienter.



## Vers qui se tourner ?

Pour retrouver le dispositif de signalement de mon établissement et les contacts:

🔍 <https://www.eicar.fr/lecole/vss/>

- > L'écoute et le recueil du signalement de la victime ou du témoin par des personnes formées
- > L'orientation vers un accompagnement et un soutien médical et psychologique
- > L'orientation vers les autorités compétentes pour le traitement des faits
- > Le suivi de la situation et l'accompagnement de la victime tout au long de la procédure.



**L'ensemble des échanges seront strictement confidentiels**

## Les personnes ressources au sein de mon établissement :

- 👤 La / Le référent.e Harcèlement et Discrimination de mon campus
- 👤 La référente nationale Harcèlement et Discrimination
- 👤 La / Le Directeur.rice de mon campus  
Les associations étudiantes et les délégués

# 3919

Numéro d'écoute national  
d'aide aux victimes

# 114

Aide d'urgence  
uniquement par SMS

# 17

Gendarmerie /  
Police

## Le processus de traitement :

Pour chaque signalement reçu auprès d'une ressource interne à l'établissement :

- 1 Le dossier est transmis à une cellule de traitement nationale
- 2 Une enquête interne peut être réalisée auprès de la victime, du/des témoin(s), du/des mis en cause
- 3 Une sanction disciplinaire pourra être prise en fonction du cas.

## Ressources

Retrouvez les textes réglementaires et législatifs sur le site internet du ministère, dans la rubrique «Violences sexistes et sexuelles».

🔗 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr>